

AVIS À LA BATELLERIE

Les usagers du fleuve CHARENTE sont informés qu'à l'occasion

de la brocante annuelle organisée
par la commune de PORT-D'ENVAUX

LA CALE DE MISE A L'EAU
COMMUNE DE PORT-D'ENVAUX
SERA FERMÉE

le 02 JUIN 2024 de 06h00 à 20h00

Conformément à l'Arrêté Préfectoral n° 2024-15 NI du 05/04/2024
portant fermeture de la cale de mise à l'eau le 02 juin 2024 de 06h00 à 20h00

Les usagers devront se conformer aux directives des organisateurs
et des services de secours.

Merci de votre compréhension

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter le Département de la Charente-Maritime
l'Agence Fluviale au 05 46 87 88 67